

LE FINANCEMENT DES EXPORTATIONS

Les banques commerciales : Les banques commerciales canadiennes étaient très engagées au Mexique au moment de la crise économique du début des années 1980. Elles ont accepté par la suite de renégocier leurs prêts et leurs crédits au gouvernement et aux organismes privés du Mexique, mais cela les a amenées à devenir réticentes pour prendre de nouveaux risques de crédit au Mexique. La Banque de Montréal, la Banque Royale, la Banque de Nouvelle-Écosse et la Banque Canadienne Impériale de Commerce ont toutes des bureaux au Mexique. Elles viennent en aide à leurs clients en leur offrant les instruments traditionnels de financement commerciaux et elles sont en bonne posture pour jouer un rôle plus important à l'avenir.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) : La SEE offre une aide financière et des services d'assurance aux exportateurs canadiens. Elle a également consenti 13 lignes de crédit évaluées à 820 millions de dollars US à des institutions financières mexicaines. La vente de biens d'équipement ou de services canadiens dépassant 100 000 dollars canadiens peut permettre d'obtenir un financement dans le cadre de ces lignes de crédit. Ce mécanisme de financement s'est avéré particulièrement important pour faciliter la pénétration des marchés dans le cas des nouveaux exportateurs qui ont pu pousser leurs clients à s'adresser aux banques mexicaines qui ont accès aux possibilités de crédit de la SEE.

L'accès à ces lignes de crédit est relativement facile et les transactions peuvent être menées à bien en quelques semaines. La SEE financera jusqu'à 85 pour 100 de la valeur d'un contrat commercial au moyen d'une ligne de crédit. Un exportateur qui estime qu'une transaction à venir peut être admissible à ce type de financement devrait s'adresser à la SEE quand il commence à négocier la transaction. Avant de s'engager, la SEE voudra toutefois avoir les documents suivants :

- une copie du contrat commercial envisagé;
- un ensemble d'états financiers de la société exportatrice;
- un formulaire rempli sur le contenu canadien — le contenu canadien minimum admissible est de 60 pour 100 et la SEE analysera si ce contenu canadien est optimisé.

La Société pour l'expansion des exportations a créé une ligne de crédit de 500 millions de dollars réservée aux exportateurs canadiens qui vendent des produits ou des services à *Petróleos Mexicanos (PEMEX)*, la Société pétrolière d'État, dans le domaine pétrolier.

Pendant cette période, l'importateur mexicain devra s'adresser aux banques mexicaines qui offrent un financement en vertu des lignes de crédit de la SEE. Il devra déterminer si la banque est prête à accepter le risque de crédit de l'acheteur mexicain et les conditions du contrat commercial. En supposant que la transaction et les deux parties au contrat répondent aux conditions du prêteur (la SEE) et de l'emprunteur (la banque mexicaine), les deux parties confirmeront leur participation et s'engageront. La SEE versera alors directement à l'exportateur canadien les sommes convenues une fois que celui-ci a satisfait aux conditions du contrat commercial.